

MENTION - MANAGEMENT SECTORIEL - MASTER 1 & 2 MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE PATRIMOINES IMMOBILIERS

MASTER MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE PATRIMOINES IMMOBILIERS



En partenariat avec la CCI Campus Moselle et l'Ecole Supérieure de l'Immobilier (FNAIM-Paris).

Le Master est inscrit de droit en tant que diplôme d'Etat au

Répertoire National de la Certification Professionnelle (Code RNCP 35911). Il est homologué de niveau 7.

OBJECTIFS

Le Master «Management et Développement de Patrimoines Immobiliers» (MDPI) a pour vocation de former des cadres de haut niveau dans le développement et la valorisation marchande et locative de patrimoine immobilier. Par «patrimoine immobilier», on entend tous biens immobiliers constitués indifféremment de logements collectifs ou individuels, de bureaux, de commerces ou d'immobiliers de loisirs, gérés indifféremment par des bailleurs privés ou des bailleurs sociaux (HLM) et détenus indifféremment par des investisseurs particuliers ou des investisseurs professionnels (Banques, Sociétés d'assurance, Caisses de retraite, ...).

Les compétences acquises par les diplômés du master MDPI mènent vers les métiers de la promotion immobilière (montage d'opérations et commercialisation), de la gérance immobilière (Property Management) et des services immobiliers (Facility Management).

EXEMPLES DE MÉTIERS VISÉS

- Responsable du patrimoine immobilier,
- Responsable des services immobiliers,
- Responsable de services généraux,
- Consultant en facilities management,
- Responsable de la gestion technique des bâtiments,
- Responsable de programmes (Chargé d'opérations immobilières),
- Responsable de développement immobilier, Responsable des investissements immobiliers,
- Responsable de projet de renouvellement immobilier,
- Responsable entretien/maintenance

ORGANISATION DES ÉTUDES ET PROFESSIONNALISATION

La formation est organisée en alternance. Le temps en entreprise s'inscrit dans le cadre soit d'un contrat de travail classique (formation continue pour salariés), soit d'un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation), soit d'une convention de stage (demandeurs d'emploi). Dans le cas d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage débutant en master 1, l'étudiant doit obligatoirement réaliser son contrat sur les deux années de master (master 1 et master 2).

Pour en savoir plus sur les statuts de l'alternance (apprentissage & contrat professionnalisation) : <https://iaemetz.univ-lorraine.fr/fr/nos-formations/alternance>

CONDITIONS D'ACCÈS (site de Metz)

- **Entrée en M1** : Licence Gestion, Droit, Economie, AES, LEA, Technique (Bâtiment, Génie civil, Construction, Architecture, Urbanisme)
- **Entrée en M2** : M1 Gestion, Droit, Economie, AES, LEA, Technique (Bâtiment, Génie civil, Construction, Architecture, Urbanisme)
- **Pour les cadres et demandeurs d'emploi non titulaires des diplômes ci-dessus** : pouvoir justifier d'une expérience professionnelle significative et d'un statut cadre (validation d'acquis professionnels).
- **Dépot des dossiers de candidatures** : sur www.monmaster.gouv.fr pour l'entrée en M1 et sur ecandidat.univ-lorraine.fr pour l'entrée en M2. Admission sur entretien

DIPLÔME DÉLOCALISÉ

Cette formation est également proposée à Paris en partenariat avec l'Ecole Supérieure de l'Immobilier (FNAIM Paris)

Plus d'informations : <https://www.groupe-esi.fr/>

1 rue Augustin Fresnel
BP 15100
57073 Metz Cedex 3

Tel : +33 (0)3 72 74 88 40
Fax : +33 (0)3 72 74 88 41
iaemetz.univ-lorraine.fr

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

FORMATION CONTINUE

CONTACT

Informations
iaemetz-master-mdpi@univ-lorraine.fr

Formation continue (salarié & demandeur d'emploi)
iaemetz-fc-contact@univ-lorraine.fr

Alternance (apprentissage & contrat de professionnalisation)
iaemetz-alternance-contact@univ-lorraine.fr

Stage & insertion
iaemetz-stages-emploi@univ-lorraine.fr

DURÉE DE LA FORMATION

- 9 mois de cours (de septembre à juin)
- Alternance pour les étudiants de Metz: 1 semaine en formation et 1 semaine en entreprise

Master 1
• 549 heures dont 150h de projet de recherche

Master 2
• 549 heures dont 150h de projet de recherche
• Stage en formation continue : 70 jours minimum (490h) de présence effective en entreprise à réaliser avant fin aout

LIEU DE LA FORMATION

CCI Campus Moselle

FRAIS DE SCOLARITÉ

Consultez notre site web

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU MASTER 1

Frédéric DISTLER
frederic.distler@univ-lorraine.fr

Marie LEBEAU
marie.lebeau@univ-lorraine.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU MASTER 2

Fana RASOLOFO-DISTLER
fana.distler@univ-lorraine.fr

Marie LEBEAU
marie.lebeau@univ-lorraine.fr

RESPONSABLE DE FORMATION - CCI

Sylvie GELMI
+33 3 87 52 94 03 | +33 7 62 64 79 58
s.gelmi@moselle.cci.fr

M1 «MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES PATRIMOINES IMMOBILIERS»

SEMESTRE

7

VISION STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNELLE DU SECTEUR 1
(6 ECTS)

- Diagnostic stratégique des organisations
- Business English 1

RÈGLES, NORMES ET DÉMARCHES QUALITÉ 1
(6 ECTS)

- Cadre juridique de l'immobilier
- Les baux d'habitation, commerciaux et professionnels

CULTURE MANAGÉRIALE
(6 ECTS)

- Gestion des contentieux
- Parc immobilier et renouvellement urbain

COMPORTEMENTS ET POSTURES AU TRAVAIL 1
(6 ECTS)

- Gestion des acteurs et des compétences
- Gestion de projets appliquée à l'immobilier

MESURER ET CONTRÔLER 1
(6 ECTS)

- Analyse comptable
- Financement de l'immobilier

VISION STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNELLE DU SECTEUR 2
(6 ECTS)

- Stratégies et techniques du marketing
- Business English 2

SOLUTIONS DE GESTION 1
(6 ECTS)

- Travaux et charges dans les copropriétés
- Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage

CULTURE MANAGÉRIALE ET INSTRUMENTS DE GESTION
(6 ECTS)

- Gestion des travaux et entretiens
- Gestion technique et réglementaire du bâtiment

NOUVEAUX ENJEUX SECTORIELS
(6 ECTS)

- Labels, normes et référentiels verts
- Urbanisme et gestion des espaces

STAGE / ALTERNANCE M1

- Initiation à la recherche en M1
- Projet tuteuré

SEMESTRE

8

M2 «MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES PATRIMOINES IMMOBILIERS»

SEMESTRE

9

VISION STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNELLE DU SECTEUR 3
(6 ECTS)

- Facility Management et transformation digitale
- Système d'information et data management
- Pouvoir et acteurs publics
- Sociologie de l'immobilier

MESURER ET CONTROLER
(6 ECTS)

- Programmation et montage d'opérations
- Comptabilité, tableau de bord et pilotage de la RSO

CULTURE MANAGÉRIALE ET INTERNATIONALE
(6 ECTS)

- Marketing de l'immobilier
- Gestion de l'immobilier d'entreprise
- Anglais (préparation au TOEIC)

RÈGLES, NORMES ET DÉMARCHES QUALITÉ 2
(6 ECTS)

- Droit de l'urbanisme et de l'acte de construire
- Fiscalité immobilière

DÉMARCHES SCIENTIFIQUES D'INTERVENTION
(6 ECTS)

- Technologies du bâtiment et enjeux climatiques
- Responsabilités, assurances et sinistralité
- Expertise immobilière

COMPORTEMENTS ET POSTURES AU TRAVAIL 2
(6 ECTS)

- Management d'équipe projet
- Communication et négociation
- Pratiques professionnelles

SOLUTIONS DE GESTION
(6 ECTS)

- Finance immobilière
- Marchés et produits immobiliers
- Asset & investment management en immobilier

STAGE / ALTERNANCE M2
(18 ECTS)

- Initiation à la recherche en M2
- Mémoire

SEMESTRE

10

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LA FORMATION

28

%

DE TAUX DE SÉLECTION

Entrée en master 1



100

%

DE TAUX DE RÉUSSITE

Réussite en master 2

